

AIPR : Formation et Préparation à examen pour les Encadrant

Durée en heure(s) : 7

Durée en jour(s) : 1

PUBLIC CONCERNE : Personnel expérimenté dans les réseaux

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Encadrant : Personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens (chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux).

Concepteur : Personne assurant l'encadrement sous la direction du responsable de projet (conducteur de travaux, chargé d'études, personnel de bureaux de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maître d'ouvrages, personnel de maîtrise d'ouvrage, personnel réalisant la détection et le géo référencement de réseaux).

PREREQUIS :

Compréhension de langue Française

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

Horaires : 8h30 – 12h30 / 13h30 -16h30
12 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur salarié AMG.Formations ou formateur indépendant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique) titulaire d'une attestation de concepteur AIPR

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Ordinateurs mis à disposition pour le test QCM.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

En centre de formation AMG.Formations 50 route de lisses 91100 Corbeil Essonne ou site client
Délai d'accès : 11 jours avant le début de formation
(demande urgente : nous contacter)

AMG.Formations est CENTRE EXAMEN N°1174

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :
Mettre à jour leurs connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.
S'entraîner sur les questions issues du QCM de Contrôle des compétences pour l'intervention à proximité des réseaux.
Relier les exigences de l'examen AIPR aux obligations réglementaires et maximiser ses chances de réussite au QCM.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique :

Marquage / Piquetage au sol.
Cartographie.
Compétences des personnels.
Formulaire de DICT.
Analyse des réponses du DCE et du marché.
Application du guide technique.
Lectures des indices et affleurants.
Travaux sans tranchée.
Constat d'arrêt ou de sursis.
Constat de dommage.
Opérations sur chantier.
Entraînement au QCM.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

Test de connaissance théorique (QCM du gouvernement)
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
Une attestation de fin de formation sera remise au participant précisant s'il a acquis ou non les compétences visées.
Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur,
Attestation de compétence AIPR remise à l'employeur pour les participants ayant réussi le test QCM du gouvernement

Conditions de réussite :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Code APE 8559A – N°déclaration d'activité 11910830491
SIREN 841 447 907 – RCS EVRY
Adresse siège social : 50 route de lisses 91100 Corbeil
Essonnes
Mail : adel@amg-formations.com – Tel : 06 51 89 57 95